



Ministère de la PME et de l'Artisanat



Politiques, stratégies de mise
en œuvre et expériences

Yagoub Kaddour
Conseiller chargé
de la recherche - formation
yagoubpme@yahoo.fr

Sommaire

- Mise en place de l'incubateur
- Protocole d'accord MESRS/MPEA
- Présentation
-
- Ingénierie technique
- Ingénierie financière
- Conclusions



– Mise en place de l'incubateur

Conscient des enjeux et grâce à une volonté politique et des démarches concertées associant divers partenaires

Les pouvoirs publics (MESRS et MPMEA) ont œuvré pour définir les jalons d'une stratégie nationale de promotion de la R&D et l'innovation



- **Par la signature d'un protocole d'accord et d'une circulaire interministérielle ayant pour but de favoriser la création des relations de partenariat entre la communauté universitaire et la PME.**
- **Parmi les objectifs de cet accord, on note :**
 - **L'encouragement et l'accompagnement de la mise en place d'incubateurs et de pépinières d'entreprises;**
 - **La Création des conditions nécessaires à la prise en charge des préoccupations des PME dans l'effort national de recherche scientifique et de développement technologique;**
 - **La mobilisation des potentialités des deux secteurs afin de promouvoir l'émergence de pôles d'excellences et pôles technologiques;**
 - **La facilitation de la circulation de l'information scientifique et technique entre les institutions des deux secteurs.**

- Ceci dit , récemment la loi de programmation à projection quinquennale sur la recherche scientifique et le développement technologique 2006 - 2010 a traduit l'intérêt qu'accorde l'Etat à la recherche scientifique et technologique par :
- la promulgation et l'application de 05 décrets exécutifs ,
- l'élaboration et la mise ne œuvre de 27 programmes nationaux de recherche
- la mise en place de 21 comités sectoriels
- l'agrément de 596 laboratoires de recherche
- l'érection au statut d'EPST de 16 centres de recherche
- la création de 02 unités de recherche
- la mise en place de l'agence nationale de valorisation des résultats de recherche



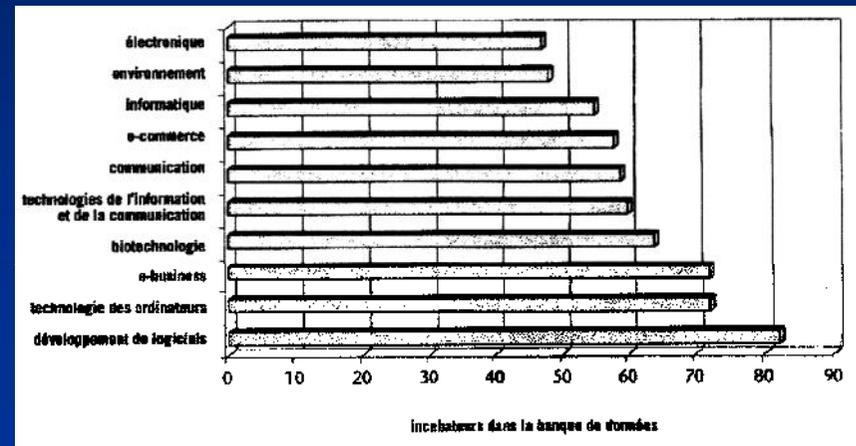
Il faut dire que la naissance des incubateurs remonte au début des années 80 ; d'abord en Angleterre pour encourager l'esprit d'entreprise parmi le personnel licencié dans les industries du charbon et de l'acier.

Mais à partir de la fin des années 80 ,l'Europe a vu l'arrivée d'une nouvelle vague d'incubateurs grâce aux universitaires Allemands et Britanniques qui ont commencé à recourir aux pépinières pour créer des entreprises par essaimage ,afin de commercialiser les résultats de leurs recherche .

Ensuite grâce au soutien des politiciens ,une intensification des investissements dans le développement des incubateurs très spécialisés dans le High – tech (bio – technologie et e-business)

Maintenant on parle désormais de l'incubateur virtuel car l'incubation est un processus plutôt qu'un lieu..

- Il existe au sein de l'union près de 850 pépinières d'entreprises, la plupart ont été créées avec l'apport financier de secteur public.
- Elles interviennent dans les différents secteurs d'activité.
- Le besoin de l'Europe est estimé à 450 incubateurs supplémentaires.
- Elles génèrent plus de 400.000 emplois par année.
- L'incubateur permet de créer des emplois de qualité pour un coût moyen de 4.400 Euro par emploi soit beaucoup moins cher que les autres modes d'emploi.
- Elle recevaient annuellement 37 % de leurs coûts d'exploitation sous forme de subventions.



Présentation de l'incubateur (pilote)

Missions

l'incubateur est une structure d'accueil et d'accompagnement de projets innovants ,aidant les porteurs de projets à formaliser leur idée et à valider sa faisabilité à long terme .

Il offre aux porteurs de projets un appui en matière de formation ,de conseil ,de financement et les héberge jusqu'à la création de l'entreprise.

Objectifs

les objectifs de l'incubateur consistent:

à valoriser la recherche et le développement technologique

à transférer les innovations

à encourager l'émergence d'entreprises innovantes

à créer des emplois

-Services d'accompagnement

Les services d'accompagnement érigés auprès des incubateurs :

Partage d'installations informatiques

Partage d'installations de services de bureaux

Aide à la gestion

Accès à des consultants et à des investisseurs professionnels

Formation

Avantages particuliers d'un incubateur :

Hébergement à peu de frais

Regroupement d'entreprises clientes comme locataires

Fourniture de services à coût abordable

Soutien mutuel

Etablissement de réseaux .



Ingénierie technique

Infrastructures de base

L'incubateur pilote englobe à peu près 900m² répartie sur trois niveaux .

Le RDC : 295m²

Une salle de réception

Des bureaux pour la cellule de gestion

Une salle pour photocopie et fax

Une salle de réunion

Des ateliers(réalisation de prototypes)

un café restaurant



Premier étage:290m²

des bureaux modulables de porteurs de projets et un laboratoire
d'essai et d'analyse

Deuxième étage 300m²

une salle de simulation

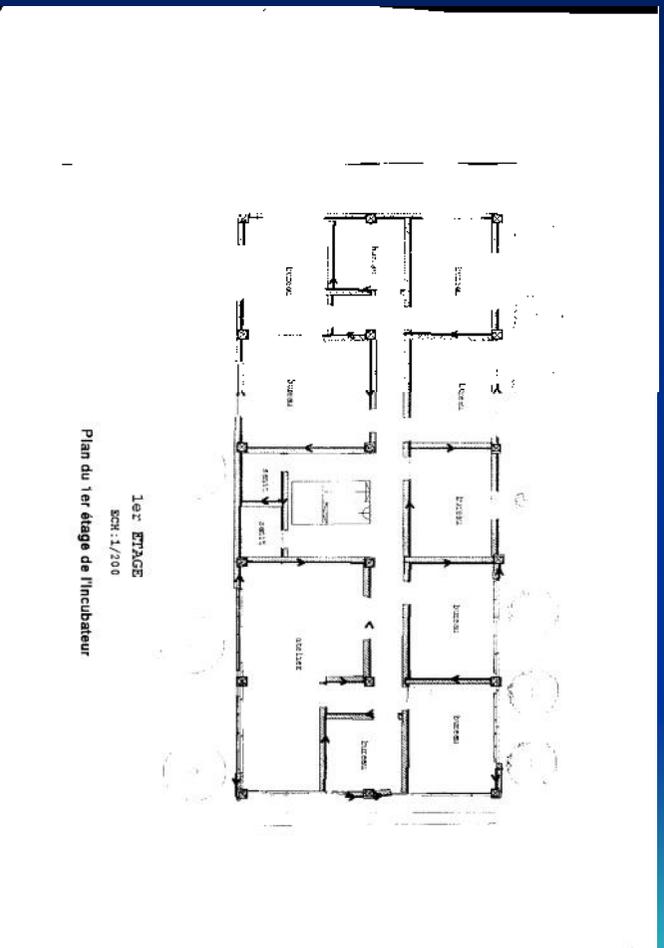
une salle audiovisuelle

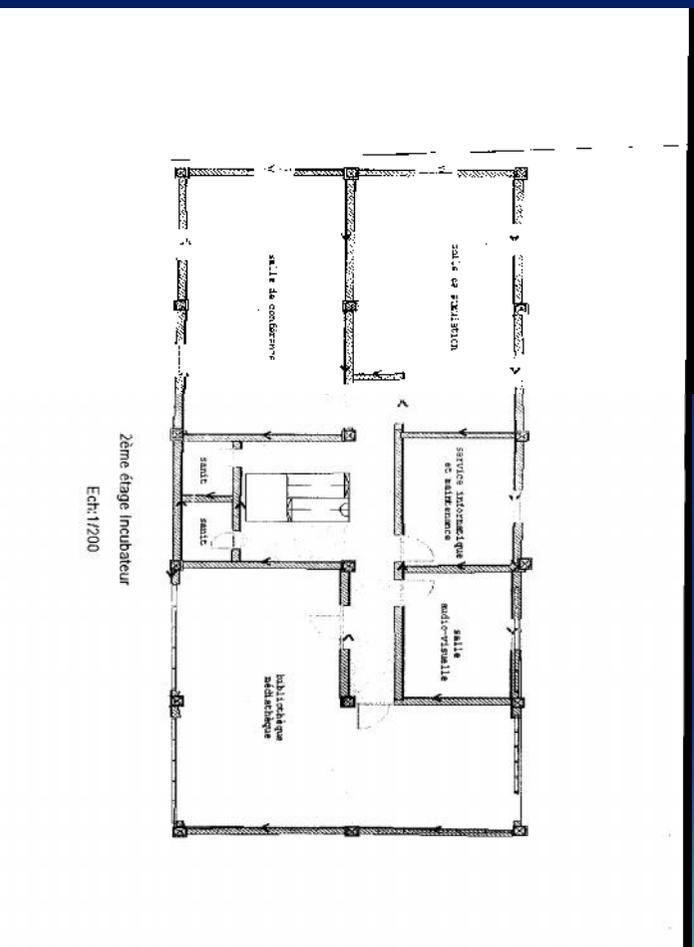
une bibliothèque

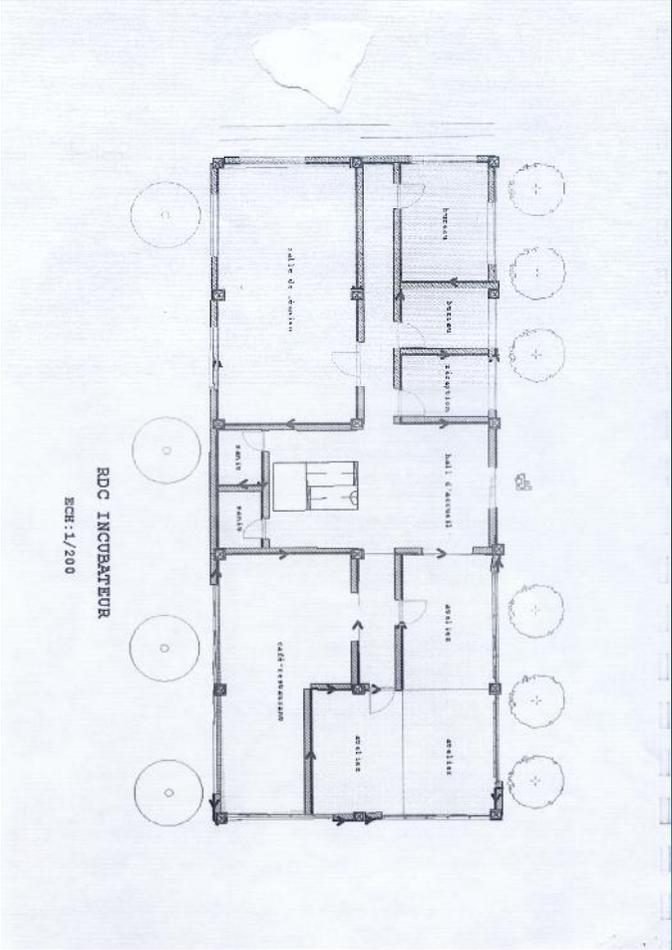
Une sale de conférence

Un service de maintenance informatique

Surface totale = 300m²







Equipements

L'incubateur doit être pourvu d'équipements scientifiques ,énumérés comme suit :

- Des micro- ordinateurs connectés au réseau intranet
- Des simulateurs 3D ou accélérateurs nécessaires à la conception et la réalisation virtuelle des prototypes à l'aide de logiciels appropriés permettant un gain de coût et de temps
- Des stations de prototypage
- Des appareils de mesure et d'analyse

Ingénierie financière

- Investissement

| • Nature des dépenses | Montant U= 1000DA |
|-------------------------------|-------------------|
| • Frais préliminaires | 23.380 |
| • Valeurs incorporelles | 2000 |
| • Terrain | 25000 |
| • Bâtiments | 30000 |
| • Matériels et outillages | 4000 |
| • Matériel de transport | |
| • Mobilier de bureaux | 4000 |
| • Agencement et installations | 3000 |
| • Equipements sociaux | 1900 |
| • Equipements scientifiques | 10000 |
| <hr/> | |
| • Total: | 103480 |



Charges de fonctionnement

| Nature des Dépenses | Montants U=1000 DA |
|---|---------------------------|
| • Matière et fournitures | 1440 |
| • Comp électron ,mécan. et visuels | |
| • Consommables Produits chimiques | |
| • Charges d'exploitation | 24981 |
| • Services Transport Loyers et charges locatives Entretien et réparations | |
| • Doc. banque de données PTT Frais du personnel charges sociales | |
| • Impôts et taxes frais financiers frais divers dot.amortissement | |
| • | |
| • <hr/> Total | 26421 |

- Tableau récapitulatif des dépenses

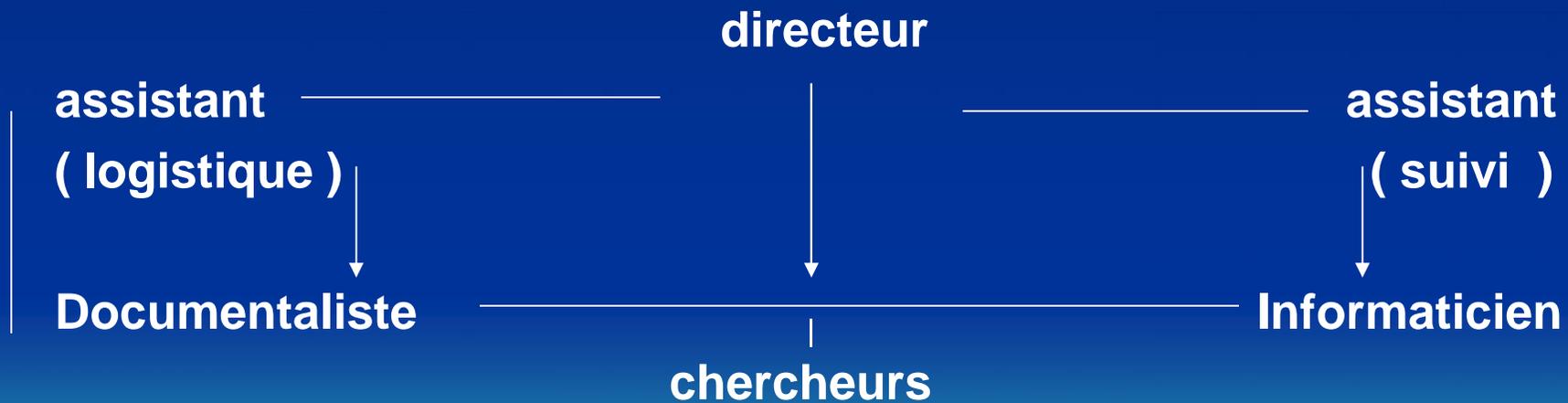
| Nature des dépenses | Montant U=1000 DA |
|---------------------------------|-------------------|
| • A - Dépenses d'équipement | 103480 |
| • B- Dépenses de fonctionnement | 26421 |
| <hr/> | |
| • Total A+B | 126901 |



- **- Estimation des besoins en compétence**
- **L'incubateur est implanté auprès du campus universitaire à proximité des centres de recherche et est composé :**
 - **- d'un directeur**
 - **- d'un assistant (suivi)**
 - **- d'un assistant (logistique)**
 - **- d'un informaticien**
 - **- de 04 chercheurs chargés de (conception et test virtuel des prototypes station de prototypage rapide , appareils d'analyse))**



- En effet , l'incubateur constitue l'accélérateur de la maturation de innovations en offrant les conditions et le professionnalisme Requis . L'organisation des attributions et de la mission obeit au schéma suivant:



- Besoin en formation
- La formation indispensable aux créateurs d'entreprises se fait en trois parties :
 - - Marketing
 - - ressource humaine
 - - droit et finances
- Le marketing ce cours initie le porteur de projet à avoir une vision stratégique les thèmes en sont :
 - -identification du client – cible de l'entreprise
 - - place de l'entreprise dans le marché
 - - établissement de l'offre dans la logique client

- - système de distribution
- - communication construction de l'image
- - montage du business plan
- - les choix stratégiques
- - les variantes commerciales
- - les ressources de l'entreprise
- - le compte des résultats et bilan prévisionnel

- Les ressources humaines permettent de valoriser la ressource humaine quant au bon fonctionnement du projet et cela en :
 - - mise ne place du potentiel humain indispensable au démarrage
 - -

- - **Processus de recrutement**
- - **rémunérations (politique et type)**
- -
- **Le droit et finances permet au porteur de projet de traduire son projet de création d'entreprise en termes juridiques comptable financier social et fiscal.**

- - financement et partenaires financiers
- L'incubation des projets qui a pour but principal l'accompagnement technique et financier est en quête de ressources de financement pour mener à bon escient sa mission et atteindre ses objectifs .
- Les sources de financement peuvent être des dotations et legs
- (d'origine publique ou privée).



Conclusion

Les partenaires de l'innovation sont appelés à :

- ❑ Harmoniser la législation concernant l'innovation et la recherche en ce sens;
- ❑ Améliorer le système actuel d'octroi de brevets;
- ❑ Favoriser un meilleur accès des PME innovantes au financement ;
- ❑ Soutenir le développement de nouvelles technologies et leur adoption par le marché ;
- ❑ Mobiliser des programmes nationaux de recherche et d'innovation ainsi que d'autres sources de financement;
- ❑ Adopter les propositions relatives à la création d'un Fonds national d'appui à l'innovation ;
- ❑ Créer des clusters ou des réseaux pour pérenniser le rapprochement entre recherche et entreprise;
- ❑ Organisation de concours national de valorisation de l'innovation (Prix algérien de l'Innovation);
- ❑ Créer un Système National d'observation de l'innovation et de la recherche industrielle, afin d'améliorer l'observation et l'analyse des investissements privés dans la recherche et de l'innovation .